

Aureilhan le mag

#42 - août 2026 / Toute l'information de votre Ville

www.ville-aureilhan.fr



Mairie d'Aureilhan

Budget 2026

Découvrez les projets
de votre Ville

En savoir plus p. 6 et 7

Votre Ville en images

p. 4 et 5

Sécurité piétonne

Libérons les
trottoirs

p. 8 et 9

Projet Social de Territoire

Construire
ensemble
le territoire
de demain

p. 13 et 14

Événements de la rentrée

Réservez les
dates

p. 16 et 17



Pendant les
travaux, vos
commerces
restent ouverts

Ville d'**AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

Ville d'  **AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

#42 août 2026

Aureilhan le mag

Magazine d'information municipal de la Ville d'Aureilhan.

Sommaire

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| 3 ÉDITO | 15 INCIVILITÉS |
| 4 RETOUR EN IMAGES | 16 CULTURE |
| 6 BUDGET 2026 | 17 ÉVÉNEMENTS |
| 8 STATIONNEMENT | 18 SOLIDARITÉ |
| 10 TRAVAUX | 19 SERVICE CCAS |
| 12 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE | 20 VIE ASSOCIATIVE |
| 13 PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE | 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE |
| | 22 TRIBUNES DES ÉLUS |



Venez vibrer au rythme de la rentrée au sein du parc de l'ECLA. Un écrin de verdure à votre disposition de 8h à 23h30 tous les jours !

Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

☎ 05 62 38 91 50

- Du lundi au vendredi 08h30-12h00 et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal

☎ 05 62 44 20 00

- Du lundi au vendredi : 8h30-13h00 et 14h00-19h30
- Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services

☎ 05 62 32 60 40

- Les lundis, mercredis et vendredis 8h30-12h
- Les mardis et jeudis 8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale

☎ 05 62 38 91 52

Permanences d'accueil du public :

- Les lundis 9h30- 11h30
- Les jeudis 14h00- 16h00

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie d'Aureilhan, Adobe Stock

Imprimerie : Messages, papier 100% recyclé

Distribution : Nexstone services

Nombre d'exemplaires : 4 400

Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand

BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur :

www.ville-aureilhan.fr

La Ville d'Aureilhan fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi :

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr





Emmanuel ALONSO,

Maire d'Aureilhan,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

La dimension du changement climatique est une évidence

L'aggravation des phénomènes extrêmes, qu'il s'agisse par exemple des épisodes de pluie ou de canicule, et cela quelle que soit la saison, ont des conséquences sur les usagers et les salariés. Pour le maintien et la qualité des services publics, ces évolutions doivent nécessairement être intégrées et mener à des adaptations qui auront des incidences sur les choix et réalisations de la collectivité. Une leçon à retenir : simplement réagir ne suffit plus, ces épisodes doivent être dorénavant pleinement intégrés dans notre fonctionnement, afin de maintenir les services publics et de rester attentifs envers les plus fragiles.

Enfin un trottoir continu rue Jules Guesde !

L'objectif de ce projet était assez clair : sécuriser la circulation piétonne en créant un trottoir tout au long de la rue. Cette opération a permis aux maîtres d'ouvrage de moderniser les réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz et de refaire le revêtement de la rue par le Département. Un chantier réalisé au cœur de l'été, de 6h à 22h, six jours sur sept, afin de limiter les impacts pour les usagers. Les riverains sont à saluer : pleinement mobilisés dans ce projet présenté en réunion publique fin mai, ils ont permis que des négociations très majoritairement de gré à gré soient réalisées pour permettre la création d'un trottoir devenu indispensable, tout en permettant la réalisation de ces travaux dans une fenêtre de temps extrêmement courte. Merci à eux, c'est cela le sens de l'intérêt général. Des riverains rejoints par le maître d'œuvre et les entreprises, qui au-delà d'intervenir ont su considérer les besoins des riverains et des commerçants.

Les temps forts de la rentrée

Comme chaque année, la rentrée à Aureilhan se veut citoyenne, culturelle, sportive et festive. Citoyenne tout d'abord, avec les 30 ans de la MJC célébrés le vendredi 28 août. L'occasion de venir découvrir ou redécouvrir le panel des activités proposées par cet acteur central de la vie aureilhanaise.

Culturelle ensuite, puisque le lancement de la saison culturelle se tiendra le vendredi 4 septembre, à partir de 18h30 au parc de l'ECLA, avec un spectacle de théâtre d'improvisation comique offert suivi d'un apéritif dînatoire en musique.

Sportive, également, puisque le samedi 5 septembre se tiendra de 14h à 17h au Parc des Sports la Rencontre des Associations aureilhanaises : une occasion unique de redécouvrir les valeurs du tissu populaire et ses différentes facettes, jusqu'à sa dimension sociale et citoyenne. C'est ainsi que cette journée spéciale se clôturera à 17h30 à la salle des Berges de l'Adour par la remise des Trophées de la Ville, une cérémonie conviviale récompensant les femmes et les hommes de l'ombre bénévoles depuis de longues années au sein des clubs et associations d'Aureilhan.

« La Fête
d'Aureilhan
est décalée ! »

La Fête d'Aureilhan est décalée !

Traditionnellement organisée le troisième week-end de septembre, la Fête d'Aureilhan a cette année été reportée aux 2, 3 et 4 octobre 2026. La raison est simple : le week-end des 26 et 27 septembre, dates initiales de la Fête, le Pape sera présent dans le Département. Un événement international allant mobiliser d'importants moyens de sécurité et nécessitant la fermeture de nombreuses routes. Une nouveauté cette année : les animations organisées par l'ASCA Marche & Course dans le cadre d'Octobre Rose sont intégrées au programme de la Fête. Un grand coup de chapeau à la Société Chorale et Cavalcade, qui a su en un temps record mettre tout en œuvre afin que ce temps fort puisse être maintenu. Ensemble, fêtons Aureilhan !

Sincèrement,

Retour en images sur ces derniers mois à Aureilhan



25/06. Fête de la musique du Relais Petite Enfance à la Résidence senior « Les jardins de la Tuilerie ».



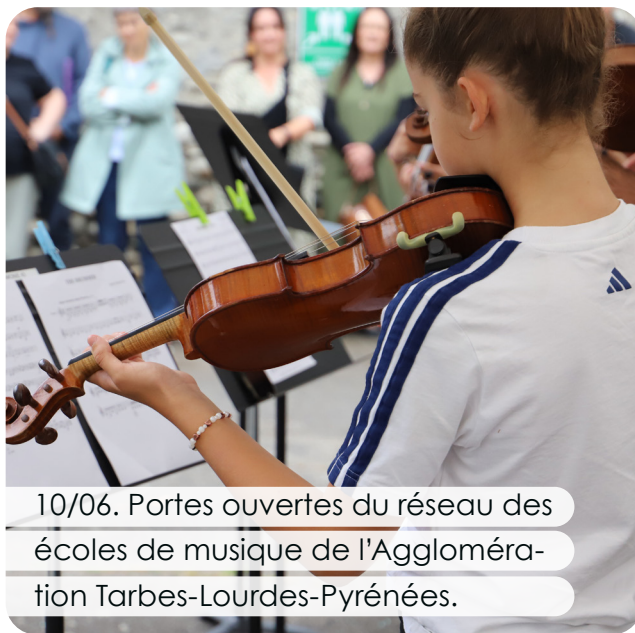
20/05. Portes-ouvertes de l'école Lamartine.



08/06. Le P'tit Tour USEP à l'école Marcel Pagnol.



12/06. Fête de l'école des Cèdres.



10/06. Portes ouvertes du réseau des écoles de musique de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.



26/06. Cérémonie « Aureilhan félicite ses sportifs ».



08/05. Cérémonie du 8 mai.



26/06. Assemblée générale de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), à l'auditorium de l'ECLA.



27/05. Réunion publique sur la rue Jules Guesde.



20/05. Chasse aux trésors sur le thème de l'écologie pour les jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Aureilhan, au Bois communal.



27/05. L'aménagement du Cœur historique pris en exemple : visite du lieu avec des élus de Communes du département et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Budget 2026 : donner l'impulsion du nouveau mandat

Le budget d'une Ville est comparable à celui d'une famille : il faut d'abord connaître ses recettes pour ensuite envisager ses dépenses, qu'il s'agisse du fonctionnement (électricité, eau, salaires, etc.) ou de l'investissement (chantiers et projets à réaliser).

Un budget réaliste, sincère, engagé et ambitieux

Le Compte Financier 2025, qui permet de dresser un bilan du précédent Budget, fait état d'un résultat de plus de 900 000 € et d'une réalisation du Budget d'investissement à hauteur de 85%, à 2,7M€.

Ce Budget 2026, équilibré à 8,2M€, intègre une enveloppe d'investissement de près de 4M€.

Sur 10 € dépensés, 3,3€ sont investis.

Les subventions aux associations représentent un total de 368 878 €, montant stable depuis une dizaine d'années.

Le ratio de désendettement de la Ville est fixé à 4,4 ans. Le seuil d'alerte s'établit quant à lui à 12 ans. La dette de la Commune est ainsi totalement maîtrisée et sécurisée, tout en poursuivant une politique d'investissement ambitieuse.

La fiscalité directe représente 57% des recettes de fonctionnement, et constitue le principal poste de recettes sur lequel la Ville dispose d'un levier d'action. Afin de financer les projets d'investissement, une augmentation de 3% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties a été mise en place, faisant passer son taux de 44,55% à 45,89% (soit +1,34 point).

Le saviez-vous ? Le potentiel fiscal d'Aureilhan est établi à 648€ par habitant. Il est inférieur de 44% à la moyenne de la strate (1 163€), et inférieur de 24% par rapport aux 87 Communes de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (853€).

6,3 M€

de dépenses réelles de fonctionnement

3,1 M€

de dépenses réelles d'investissement

Les objectifs du Budget 2026 :

- La poursuite du développement et de l'attractivité de la Commune ;
- La modernisation des équipements et du patrimoine communal ;
- L'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- Le maintien des Services Publics efficaces et accessibles ;
- La préservation des équilibres financiers de la Ville pour garantir sa capacité d'action dans les années à venir.



Le mot d'Albert LASBATS,
**Maire-Adjoint délégué aux
Ressources et à l'Administra-
tion Communales**



Dans un contexte international marqué par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, avec une inflation à près de 2%, mettre en place un budget est chaque jour de plus en plus complexe. Cet exercice, nous le réalisons à Aureilhan, et un chiffre en témoigne : chaque année le budget d'investis-

Trois projets structurants du Budget 2026

1



Juillet 2026 : place à l'élargissement du trottoir Nord.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurisation des piétons, la Ville engage des travaux de création d'un trottoir rue Jules Guesde. Ce chantier se déroulera jusqu'au vendredi 28 août 2026.

Montant de l'opération globale (2024, 2025, 2026) : 667 700 € TTC.

Dont coût prévisionnel des travaux portés par la Ville : 287 480 € TTC.

2



Façade de l'Église avant les travaux.

Opération globale et durable de reprise de la façade de l'Église Saint-Gérin. Travaux prévus au mois de septembre 2026 pour une durée estimée à 3 mois.

Coût total estimé de l'opération : 203 000 € TTC.

3



Avril 2026 rue de l'Ardiden : les trottoirs venaient d'être refaits et les devantures des maisons, bétonnées.

En septembre 2026 :

- Allée des Amandiers : création d'une chaussée inclinée, d'un caniveau, de deux puisards et renouvellement du revêtement, pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie.
- Rue de l'Ardiden : mise en place d'un revêtement définitif pour la chaussée.

Coût des travaux portés par la Ville : Allée des Amandiers 41 300 € TTC et rue de l'Ardiden 24 000 € TTC.

sement est réalisé à plus de 80%, preuve de notre attachement à renforcer les services publics. Afin de réaliser les projets du mandat, une hausse de la fiscalité a été mise en place, qui pourra être réévaluée : la fiscalité sera ainsi maintenue si les projets envisagés peuvent être réalisés, et diminuée dans le cas contraire.



Budget voté le 23 avril 2026 et présenté à l'occasion d'une réunion publique organisée le 20 mai dernier, en Mairie.



Libérez les trottoirs !

Stop au stationnement sur les trottoirs : une infraction mettant en danger les usagers et un frein à l'entretien des voies

Afin de garantir la sécurité des piétons, la bonne circulation et l'accessibilité des trottoirs, la Municipalité rappelle les règles essentielles à respecter en matière de stationnement. Elle réaffirme sa volonté de lutter contre le stationnement sur trottoir.

Partageons la rue

La sécurité de tous est une priorité, et rien ne vaut plus qu'une vie. Un véhicule mal garé met en danger les usagers les plus vulnérables.

- Protégeons les piétons : **ne garez jamais votre véhicule sur les trottoirs**. Les poussettes, les personnes âgées ou à mobilité réduite doivent pouvoir circuler librement sans être contraintes de descendre sur la chaussée.
- Accès des véhicules d'urgence et des services publics comme le camion de collecte des déchets : une rue encombrée ou un véhicule mal garé peut retarder l'intervention des pompiers ou des ambulances. Chaque minute compte.
- Visibilité pour les cyclistes et automobilistes : respectez les intersections. Un véhicule mal positionné réduit la visibilité et augmente considérablement le risque d'accident.

Stationnement sur places matérialisées ou non

Si des places sont matérialisées : garez-vous obligatoirement sur les emplacements dédiés. Tout stationnement en dehors de ces places est considéré comme gênant et irrégulier.

Si aucune place n'est matérialisée au sol, le stationnement unilatéral alterné par quinzaine s'applique :

- Du 1^{er} au 15 du mois : stationnement du côté des numéros impairs.
- Du 16 à la fin du mois : stationnement du côté des numéros pairs.

Quelques exceptions de rues existent : nous les connaissons.

Pour une ville plus propre, facilitons le passage de la balayeuse

Pour que la Commune reste propre et agréable, les Services Techniques municipaux assurent un nettoyage régulier des voies. Cependant, l'efficacité de la balayeuse dépend de chacun :

- Libérez les bordures : lorsque les voitures restent garées continuellement au même endroit, la balayeuse ne peut pas nettoyer les caniveaux. Les feuilles, les éventuels détritiques et la terre s'y accumulent.
- Respecter le stationnement alterné permet aux services de nettoyer chaque côté de la rue intégralement et à tour de rôle !



La règle : priorité au stationnement sur l'espace privé

Les véhicules doivent prioritairement être stationnés sur les espaces privés (cour, garage, allée), aménagés à cet effet. Concernant les autorisations d'urbanisme, toute personne sollicitant la suppression d'un garage afin de réaliser une pièce supplémentaire au sein de son domicile devra, pour que cette demande soit acceptée, faire état de sa capacité à maintenir le stationnement de tout véhicule au sein de l'espace privé. L'occupation de l'espace public par des véhicules privés doit ainsi rester temporaire et occasionnelle. Par ailleurs, tout stationnement permanent constaté, c'est-à-dire supérieur à sept jours, vous expose à la mise en fourrière du véhicule.

Les 2 roues et les 4 roues n'ont pas leur place sur le trottoir, même en partie !



NON!



NON!

Le trottoir, un espace destiné uniquement aux piétons.

Les sanctions encourues

Conformément à l'article R417-11 du Code de la Route, le stationnement d'un véhicule motorisé sur le trottoir étant considéré comme très gênant pour la circulation publique, il est passible :

- D'une amende forfaitaire de 135 €,
- Et peut entraîner une mise en fourrière du véhicule.

Conformément à l'article R417-10 du Code de la Route, le non-respect du stationnement alterné et le stationnement de motocyclette, tricycle à moteur ou cyclomoteur sur le trottoir représentent un stationnement gênant passible :

- D'une amende de 35 €,
- Et peuvent entraîner une mise en fourrière du véhicule.

Un enjeu de sécurité et de respect

Respecter ces règles, c'est préserver le cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

Que vaut un rétroviseur face au prix d'une vie ?

Après une phase de pédagogie et d'information menée au cours des prochains mois par la Police Municipale, place ensuite au strict respect des règles. Afin d'éviter toute mauvaise surprise, chacun doit faire preuve de civisme pour un espace public partagé, plus sûr et plus accessible.

Une question ? Contactez la Police Municipale

Pour toute précision sur les règles en vigueur dans votre rue, les agents de la Police Municipale d'Aureilhan sont à votre écoute :

- Par e-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr
- Par téléphone : 05 62 38 91 50



Le mot d'Olivier ESCOT-SEP,
**Maire Adjoint délégué
au Cadre de Vie
& à la Tranquillité Publique**

Pourquoi s'attaquer au stationnement dans la Ville ?

- Pour la sécurité.
- Pour la propreté.
- Pour l'entretien par les Services.
- Pour l'accès et la desserte des services publics.
- Parce que l'espace public ne peut être considéré comme un lieu de stationnement pérenne des véhicules privés.

Si la tolérance a ses limites, les objectifs visés par cette démarche responsable justifient cette reprise en main. Aujourd'hui, la Municipalité réalise de la sensibilisation, qui aboutira ensuite sur l'application des règles, et donc la sanction du non-respect de la réglementation. L'appel à la citoyenneté de chacune et de chacun est un maillon essentiel de cette démarche, alors que beaucoup d'habitants se plaignent au quotidien du non-respect des réglementations.

Des efforts devront être réalisés en ce sens, la Ville restant de son côté à l'écoute d'éventuels aménagements qui pourraient être nécessaires sur la voie publique. Cette écoute se double d'une hiérarchisation en fonction des voies, avec un appel au discernement, tant des usagers que de la Police Municipale. Ainsi, les voies à fort trafic seront dans un premier temps prioritaires sur l'application de cette politique. Depuis le début du mandat, une action a déjà été entreprise sur des points noirs bien connus de la ville : nous menons une veille active sur ces secteurs qui portera ses fruits à la rentrée, avant de cibler dans un second temps l'intra-quartier, où la gêne concerne principalement les riverains.



Rue Jules Guesde : un chantier structurant bientôt achevé

Les travaux de la rue Jules Guesde, axe majeur de liaison Est-Ouest de la Commune, touchent à leur fin. Mené dans un objectif clair de sécurité et de confort pour tous les usagers, ce chantier d'envergure aura permis la création d'un trottoir continu, améliorant significativement les déplacements piétons sur cet axe très fréquenté.



Juillet 2026. Début des travaux.

Afin de limiter la durée des perturbations, la Commune avait fait le choix d'un chantier intensif durant l'été, réalisé du 6 juillet au 28 août 2026. Cette organisation, avec des interventions de 6h à 22h six jours sur sept, aura permis de réduire fortement la durée des travaux tout en maintenant l'accès aux commerces et la continuité des services publics.

Une réunion publique s'était tenue le 27 mai en salle du Conseil municipal, en présence d'une

cinquantaine de participants. À cette occasion, les élus ont présenté les objectifs du projet : sécuriser, moderniser et embellir la rue Jules Guesde, tout en garantissant une circulation piétonne continue. Les échanges ont permis de répondre aux questions des habitants dans un climat constructif.

Les travaux ont mobilisé plusieurs acteurs pour les réseaux d'eau et d'assainissement, l'aménagement de la voirie et la reprise de chaussée, pour un montant global de plus de 600 000 € TTC. Cette coordination aura permis une intervention complète et cohérente sur l'ensemble de l'axe.

La Commune tient à adresser ses remerciements sincères aux riverains pour leur patience tout au long du chantier. Leur compréhension, ainsi que les cessions de parcelles consenties par certains habitants dans le cadre de négociations menées de gré à gré, ont été déterminantes pour la bonne réalisation des aménagements.

À l'issue du chantier, la rue Jules Guesde offrira un cadre plus sécurisé, plus lisible et mieux adapté aux mobilités douces, au service du cadre de vie de tous.



Le mot de Jean-Jacques PEYRAS,
Maire-Adjoint délégué à l'Aménagement et aux Projets Urbains

Les travaux d'aménagement de la rue Jules Guesde, principale artère Est-Ouest d'Aureilhan, touchent bientôt à leur fin. Cette réalisation est le résultat de longues années de travail, de réflexion et de concertation avec les riverains, afin de sécuriser la rue pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes. Habitants, usagers des services publics (MJC, école Marcel Pagnol, Restaurant Scolaire) ou bien encore clients des commerces : chacune et chacun gagnera en sécurité et en confort grâce à ces travaux d'ampleur, qui ont également été l'occasion de moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement. N'hésitez pas, dans les prochains jours, à venir découvrir le nouveau visage de la rue Jules Guesde !

Les partenaires du projet :



Montant prévisionnel de l'opération globale (2024, 2025, 2026) : 667 700 € TTC. Dont coût prévisionnel des travaux portés par la Ville : 287 480 € TTC.

Parc de l'ECLA : un nouvel éclairage prévu au mois de septembre

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, la Commune engagera au mois de septembre, durant 4 semaines, des travaux de modernisation de l'éclairage extérieur dans le parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA), situé au 24 avenue Jean Jaurès.

Les travaux, menés en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE65), comprendront la création d'une nouvelle tranchée et la pose d'une installation électrique le long du cheminement reliant le parking au bâtiment culturel, en remplacement de l'ancien réseau. Cette opération permettra également l'installation de nouvelles bornes lumineuses, plus modernes et plus

visibles, d'une hauteur d'environ trois mètres. L'éclairage sera indépendant et pourra être piloté directement depuis la Mairie. Ces équipements contribueront à une meilleure mise en lumière des espaces de circulation tout en valorisant les aménagements du parc.

La durée des travaux sera limitée afin de réduire au maximum les désagréments pour les usagers. Durant toute la période du

chantier, le parc ainsi que l'aire de jeux resteront accessibles au public.

La Municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération pendant la réalisation de ces améliorations.

Montant de l'opération globale : 28 500 € TTC.

Montant des travaux portés par la Ville : 21 300 € TTC.

De nouveaux dispositifs dans les écoles maternelles pour la rentrée

En concertation étroite avec les directrices d'établissements, les Services Municipaux ont pleinement œuvré pour transformer les cours d'écoles maternelles de la Ville. Objectif : offrir aux enfants des aménagements parfaitement adaptés à leurs loisirs et à leurs apprentissages.

Plusieurs anciens équipements ont ainsi été retirés pour faire place à des nouveautés ludiques et pédagogiques au sein des cours des Cèdres et de Marcel Pagnol. Désormais, pour la rentrée de septembre, des marelles colorées et de grandes ardoises extérieures inviteront les plus petits à l'écriture et au jeu.

École des Cèdres : le choix de la mise en valeur de la sécurité routière et de la biodiversité

Dans la cour du bâtiment des maternelles de l'École Primaire les Cèdres, de nouveaux jeux en bois ont été installés et une piste de vélos inédite a été tracée. Jalonné de passages piétons, ce parcours propose aux enfants une véritable mise en situation réelle pour s'initier à la sécurité routière.

La nature s'invite également au cœur de l'école : les élèves pourront s'exercer à l'observation de la faune sauvage grâce à l'installation de nichoirs à oiseaux et d'un hôtel à insectes.

École Marcel Pagnol : motricité et reconnexions naturelles au programme

Du côté de l'école Marcel Pagnol, le confort et l'aventure sont au rendez-vous. Un nouveau toboggan a été installé, ainsi qu'une assise circulaire en bois autour d'un arbre pour les moments de calme.

Pour stimuler l'éveil sensoriel et la motricité, les enfants bénéficieront d'une butte de terre et de nouveaux parterres texturés conçus pour appréhender différents matériaux naturels. Enfin, des appuis vélos ont été implantés dans la cour pour encourager les mobilités douces dès le plus jeune âge.



© Proludic

L'un des jeux qui a rejoint la cour maternelle des Cèdres.

Coût total des aménagements des deux écoles portés par la Ville : 41 800 € TTC

Budget Participatif : une opportunité pour les habitants

En mettant en place un Budget Participatif au cours du précédent mandat, Aureilhan a été la première Ville des Hautes-Pyrénées à initier cette démarche citoyenne. Avec cinq éditions réalisées depuis, ce sont au total 500 000 € qui ont été mobilisés pour des projets proposés et choisis par les habitants, dans une vision complémentaire à celle de la Municipalité. Le Budget Participatif est ainsi devenu un élément central pour aménager et adapter la ville. Il est donc non seulement reconduit pour ce mandat, mais ce n'est pas tout : des développements participatifs seront prochainement proposés sur d'autres volets de la vie quotidienne.



Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.



Des projets impactants

Du sport à la sécurité, en passant par l'environnement, les idées des citoyens ont donné naissance à des réalisations concrètes partout dans la commune. La création du skatepark de l'Espace Multisports d'Aureilhan (projet emblématique de la deuxième édition), l'installation de 70 nichoirs à chauves-souris dans les parcs et bâtiments publics, la vocalisation des feux tricolores du centre-ville pour les personnes malvoyantes, ou encore la modernisation du parcours de santé au Bois d'Aureilhan : autant de projets qui illustrent la richesse des propositions.

En faisant confiance à l'imagination de ses usagers, Aureilhan prouve année après année que la démocratie participative n'est pas un vain mot, mais un formidable moteur de dynamisme local.



Dernière réalisation en date, inaugurée en novembre 2025 dans le cadre du Budget Participatif : le City-stade de l'EMSA.

Lancement d'une nouvelle édition le 5 octobre 2026



L'enveloppe pour 2026-2027

Pour cette 6^{ème} édition, l'enveloppe allouée aux projets qui sont retenus reste de 100 000 € TTC.



Le calendrier

1. Déposez vos propositions de projets du 5 octobre au 18 décembre 2026.
2. Les Services de la Ville étudient les projets jusqu'au 5 mars 2027.
3. Le vote sera organisé du 15 mars au 7 mai 2027.
4. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à compter du 10 mai 2027.
5. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2027.

Aureilhanais de 16 ans et plus, déposez vos projets du 5 octobre au 18 décembre 2026 :

- **En Mairie**, à l'aide du formulaire papier présent au sein de ce magazine ou des formulaires présents à l'Accueil de la Mairie à compter du 5 octobre.

Pour déposer vos documents, une urne sera située à l'Accueil.

- **En ligne**, pour plus d'informations, restez connectés sur le site ville-aureilhan.fr

Une question ? Posez-la sur : budget.participatif@ville-aureilhan.fr

Un Projet Social de Territoire pour Aureilhan et Chis

Construire ensemble le territoire de demain

Il y a les projets que l'on voit immédiatement : une route, un bâtiment, un équipement. Et puis il y a ceux qui transforment plus discrètement le quotidien. Comment mieux accompagner les familles et les jeunes ? Comment lutter contre l'isolement des aînés ? Comment maintenir du lien dans des Communes à taille humaine ?

Engagées depuis près de deux ans dans une Convention Territoriale Globale (CTG), les Communes d'Aureilhan et de Chis portent un Projet Social de Territoire (PST) collectivement bâti avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels.

Le mercredi 6 mai 2026, en Mairie d'Aureilhan, cette réflexion collective a franchi une nouvelle étape avec la présentation officielle du projet aux partenaires engagés dans la démarche.

Partir du réel, avant tout

Derrière l'acronyme « CTG », il n'y a pas un document administratif supplémentaire, mais une méthode : observer le territoire, écouter les habitants, analyser les besoins et construire des réponses concrètes, adaptées à la réalité locale.

Petite enfance, enfance, jeunesse, mobilité, logement, accès aux droits (seniors, personnes vulnérables), numérique ou encore lien intergénérationnel : les enjeux identifiés concernent directement la vie quotidienne des habitants.

Cette démarche repose avant tout sur une conviction simple : les solutions les plus efficaces naissent souvent de la coopération.

Une intelligence collective locale

La particularité de cette CTG réside dans sa dimension profondément collaborative. Autour de la table : élus locaux, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Conseil Départemental, Services Municipaux, associations, travailleurs sociaux, habitants - par le biais de questionnaire et rencontres - et acteurs de terrain ont participé à l'élaboration du projet.

Au cœur de cette dynamique, un rôle clé : celui de la chargée de coopération de la Commune. Sa mission ? Faire le lien entre les partenaires, coordonner les échanges, structurer les idées et transformer les constats du terrain en plan d'actions concret.

Le programme défini couvrira la période 2026-2029 avec un principe essentiel : rester évolutif et continuer à s'adapter aux besoins réels des habitants.

Du diagnostic aux premières actions

La phase de réflexion laisse désormais place à l'action.

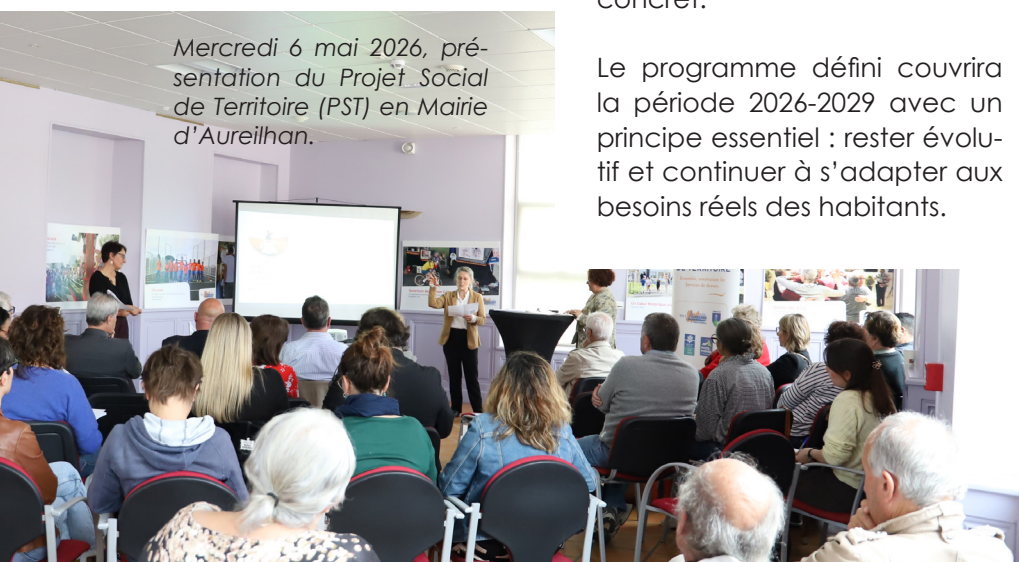
Parmi les premières pistes :

- Développer des espaces de concertation et de rencontre.
- Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE).
- Mieux coordonner les politiques enfance et jeunesse avec l'aide du Projet Éducatif De Territoire (PEDT).
- Accompagner les familles et les publics fragiles.
- Renforcer les liens intergénérationnels.

Autant d'actions qui ont un point commun : favoriser la proximité et le lien humain.

Pour les deux communes, l'enjeu est aussi de mieux travailler ensemble grâce à des rencontres techniques régulières, un suivi des actions et une évaluation continue. Une manière de construire des politiques publiques plus souples, plus réactives et plus proches du terrain.

Mercredi 6 mai 2026, présentation du Projet Social de Territoire (PST) en Mairie d'Aureilhan.





Mutualiser les énergies pour préparer l'avenir

Dans un contexte où les attentes des habitants évoluent rapidement, mutualiser les moyens, partager les compétences et s'appuyer sur des données concrètes devient essentiel pour préparer l'avenir. La CTG ouvre ainsi une nouvelle étape : celle d'un territoire qui choisit d'avancer collectivement pour répondre, au plus près, aux besoins de ses habitants.

Car au-delà des dispositifs et des sigles, l'ambition reste simple : construire un territoire plus solidaire, plus coordonné et plus attentif à chaque étape de la vie.

Proximité et action : la CTG entre dans le concret

Depuis la restitution du PST, les équipes et les élus ont œuvré sans relâche. La CTG entre activement dans sa phase opérationnelle avec plusieurs avancées concrètes pour le quotidien des familles :

- **Petite Enfance** : les fondations du Service Public de la Petite Enfance sont posées. Un comité de pilotage et une rencontre clé entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les élus et le Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal « La Maison à Malices » vont permettre de tracer les premières perspectives.
- **Jeunesse et Loisirs** : un temps de travail s'est tenu à Chis pour étudier la faisabilité de conventionnement entre la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et la Commune de Chis.
- **Éducation** : l'heure est au bilan et aux perspectives pour le Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Un comité de pilotage a réuni l'Éducation Nationale, la CAF, la MJC et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, et aux Sports (SDJES). En parallèle, les Comités Techniques se poursuivent avec une participation active aux différents bilans d'évaluation scolaire : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE), bilans d'écoles...
- **Maison des Jeunes et de la Culture** : l'Espace de Vie Sociale (EVS) est en période de renouvellement de son agrément. Un grand merci aux bénévoles, aux habitants sollicités et aux partenaires pour les travaux et rencontres menés ensemble.

La CTG continue d'avancer pour et avec vous !



Le saviez-vous ?

L'élaboration du futur Schéma Départemental des Services aux Familles se poursuit activement avec les acteurs locaux. Un projet d'envergure porté collectivement par la CAF, le Département, l'État, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et l'Association des Maires. Une rencontre s'est déroulée au Centre Jean Jaurès d'Aureilhan le 30 juin dernier.



Le mot de Séverine BÉARD, **Maire-Adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse**

La convention territoriale est un outil essentiel pour transformer les orientations politiques en actions concrètes, cohérentes et utiles aux habitants. Elle s'inscrit dans l'engagement durable de la municipalité en faveur des solidarités et de la citoyenneté, avec la volonté d'assurer la pertinence et l'efficacité des politiques menées. Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, handicap... les domaines concernés sont nombreux et permettent d'aborder plus sereinement les défis à venir, grâce à des réalisations qui améliorent le quotidien du plus grand nombre. Agir aujourd'hui, préparer demain.

Le saviez-vous ?

Retrouvez dans les précédentes éditions d'Aureilhan

le Mag les articles consacrés aux incivilités :

- Mai 2026 : respectons le Bois d'Aureilhan.

- Janvier 2026 : vitesse en ville, et si on levait le pied ?

- Août 2025 : les dépôts sauvages de déchets.

- Avril 2025 : le stationnement.

- Janvier 2025 : les déjections canines.

Retrouvez tous ces magazines également en ligne sur ville-aureilhan.fr



Ne nourrissons **pas** les chats errants et les pigeons

Qui n'a jamais été tenté de donner un morceau de pain à un pigeon ou quelques restes de repas à un chat errant ? Pourtant ce geste, souvent réalisé avec de bonnes intentions, peut entraîner de nombreuses nuisances pour l'ensemble des habitants. La Commune vous rappelle à quel point il est important de ne pas nourrir les animaux errants ou sauvages dans les espaces publics.

Pourquoi ne faut-il pas nourrir ces animaux ?

Nourrir les pigeons ou les chats errants entraîne :

- Une augmentation des populations animales.
- Des nuisances sonores et olfactives.
- Une dégradation de la propreté des espaces publics.
- Des risques sanitaires liés aux déjections et aux regroupements d'animaux.
- De potentiels conflits de voisinage.
- Une difficulté accrue pour les actions de régulation et de stérilisation menées par les associations.

Comment agir de manière responsable ?

- Ne laissez pas de restes alimentaires dans les espaces publics.
- Utilisez les poubelles mises à votre disposition.
- Ne déposez pas de nourriture sur les trottoirs, les places, les parcs ou au pied des immeubles.
- Contactez la Société Protectrice des Animaux (SPA) d'Azereix pour signaler la présence d'un regroupement de chats errants afin qu'une prise en charge adaptée puisse être envisagée.

Le respect de ces quelques gestes simples permet de maintenir des espaces publics propres, agréables et sûrs pour tous. En évitant de nourrir les animaux errants et les pigeons, chacun contribue à la qualité de vie dans la Commune.

La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous.



Le mot d'Olivier ESCOT-SEP,
Maire-Adjoint délégué au Cadre de Vie & à la Tranquillité Publique

Si nos amies les bêtes méritent au quotidien le plus grand soin, cette vigilance ne peut s'effectuer en dehors du cadre réglementaire. Ainsi, il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons ou les chats. Cette pratique peut en effet être une cause d'insalubrité, en plus de représenter une gêne pour le voisinage. Respecter cette consigne, c'est respecter le bien-vivre ensemble.

Une saison culturelle vibrante à l'ECLA !

Portée par une dynamique collective, la programmation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) fait sa rentrée. Cette année encore, la Municipalité et ses partenaires historiques s'unissent pour vous offrir des rendez-vous éclectiques, accessibles et passionnants, entre les mois de septembre 2026 et juin 2027 à l'ECLA et dans divers lieux de la Commune (Centre Jean Jaurès, Place François Mitterrand, Église Saint-Gérin).

Pour faire vibrer l'ECLA au rythme de toutes les expressions artistiques, la ville s'entoure de trois partenaires culturels incontournables :

- **La MJC d'Aureilhan** | Véritable moteur de la vie associative et culturelle locale depuis 30 ans, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) insufflé sa créativité à travers des concerts d'artistes émergents, des spectacles thématiques et des projets vibrants, où chacun trouve sa place.
- **Le Parvis Scène Nationale Tarbes Pyrénées** | La prestigieuse scène nationale s'invite à Aureilhan pour proposer des spectacles d'envergure. Théâtre contemporain et performances de haut vol : vivez de grands moments d'émotion et de création au plus près de chez vous.
- **Le Ciné-Club d'Aureilhan** | Les amoureux des salles obscures se retrouveront autour d'une sélection cinématographique pointue et conviviale. Entre grands classiques restaurés, pépites du cinéma indépendant et débats passionnés, le grand écran de l'ECLA s'annonce plus vivant que jamais.

Votre guide de la saison



Ne cherchez plus, l'intégralité de la programmation culturelle détaillée est encartée dans ce magazine. Emparez-vous en dès maintenant pour l'avoir sous la main tout au long de l'année !

Un premier événement à ne pas manquer

Événement offert et ouvert à toutes et à tous.

Ouverture de la nouvelle Saison Culturelle de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) le **vendredi 4 septembre à 18h30 dans le parc de l'ECLA**, au 24 av. Jean Jaurès. Au programme : théâtre d'improvisation et apéritif dînatoire en musique.



ECLA d'Aureilhan : 24 Avenue Jean Jaurès, 65800 Aureilhan. Suivez l'actualité : ville-aureilhan.fr, ecla-aureilhan.fr, Facebook : Mairie d'Aureilhan



Le mot de
Suzan DEWAN,
Maire-Adjointe déléguée à
l'Animation et à
la Programmation Culturelles

Une nouvelle page du grand livre de la culture à Aureilhan s'apprête à s'ouvrir, et chacun d'entre nous peut en devenir un acteur. Si la rentrée est ponctuée de nombreux temps forts à Aureilhan, nul doute que l'ouverture de la saison culturelle de l'ECLA en est une pièce maîtresse. L'occasion de venir découvrir toute la programmation de cette nouvelle saison, ainsi que les structures partenaires. Cette soirée, la Ville la souhaite festive et drôle, en mêlant spectacle humoristique et instants de convivialité, pour nous permettre de nous retrouver et de fêter la culture. N'hésitez pas : le 4 septembre, tous à l'ECLA !

Événements à venir



La MJC fête ses 30 ans vendredi 28 août à partir de 17h dans le parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA)*, au 24 avenue Jean Jaurès !

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Aureilhan célèbre cette année ses 30 ans d'existence avec des animations entièrement gratuites.

Au programme : dès 17h différents stands (yoga, céramique, Qi Gong, relaxation, salsa bachata, expositions interactives), dès 17h30 des percussions brésiliennes, à 19h du théâtre d'improvisation et à 20h un concert de musiques du monde.

Depuis trois décennies, la MJC participe activement à la vie locale en favorisant les échanges, la Culture et les activités pour tous les âges. Cet anniversaire sera l'occasion de revenir sur son Histoire.

* Solution de repli en cas de mauvais temps : le Centre Jean Jaurès, rue Jules Ferry.

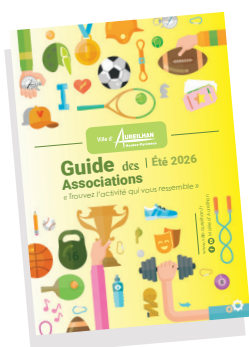


Rentrée associative samedi 5 septembre

La Ville d'Aureilhan vous donne rendez-vous pour la 16^{ème} édition de la rencontre avec les associations samedi 5 septembre, de 14h à 17h, au Parc des Sports de l'Adour, rue du stade.

Venez découvrir la richesse du tissu associatif local à travers des stands animés par les associations, qui vous présenteront leurs disciplines, leurs activités et leur passion.

Un moment convivial à partager en famille ou entre amis pour échanger, s'informer et pourquoi pas trouver votre prochaine activité. Entrée libre.



Le Guide des associations 2026 est disponible, retrouvez le avec ce magazine et en ligne sur ville-aureilhan.fr



Rand'Aureilhan en Rose 2026 : une édition solidaire au cœur de la Fête locale !

Dimanche 4 octobre, à partir de 9h au Centre Jean Jaurès (rue Jules Ferry), se tiendra la 7^{ème} édition de *Rand'Aureilhan en Rose*. **Cette année, cette manifestation s'intègre pleinement dans le programme de la fête locale 2026**, associant l'esprit de fête à la générosité.

Cet automne, l'ASCA Marche et Course, la Société Chorale et Cavalcade et la Ville s'unissent pour la lutte contre le Cancer du sein et la sensibilisation au dépistage. Pour faire écho aux festivités locales, la matinée sera animée en musique par la dynamique *Banda Lous Berretes* dans une ambiance ultra-conviviale.

Au programme : deux tracés de marche (3 et 6km) et une course de 6km (parcours non chronométrés, ouverts à toutes et tous). Participation de 8 €.

Ensemble, soutenons la recherche et les personnes touchées.

Le CCAS d'Aureilhan

Une solidarité de proximité au service des habitants

À Aureilhan, la solidarité et l'accompagnement des habitants sont au cœur des priorités municipales. Acteur essentiel du service public de proximité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvre quotidiennement pour soutenir les personnes les plus vulnérables, faciliter l'accès aux droits et renforcer le lien social. Le service accompagne les personnes âgées, les familles, les personnes en situation de handicap ainsi que celles confrontées à des difficultés sociales ou financières.

Un accompagnement humain et accessible

Le CCAS accueille, informe et oriente les habitants dans leurs démarches administratives et sociales. Grâce à un travail de proximité, il apporte des réponses concrètes adaptées aux besoins du territoire.

À Aureilhan, plusieurs dispositifs sont proposés :

- Un service de **téléassistance** pour favoriser la sécurité et le maintien à domicile.
- L'inscription sur le **registre des personnes vulnérables** pour être contacté en période de fortes chaleurs ou de risques exceptionnels.
- Des **aides financières ponctuelles** ou d'urgence après étude des situations.
- Un **goûter des aînés** annuel, permettant de (re)trouver du lien social.

Les Services municipaux qui agissent également pour les publics fragiles

À Aureilhan, d'autres Services municipaux participent activement à l'accompagnement des publics fragiles et au renforcement du lien social. En complément de l'action du CCAS, l'Espace France Services joue un rôle essentiel en facilitant l'accès aux démarches administratives du quotidien : retraite, em-

ploi, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), impôts ou encore démarches numériques. Ce guichet unique permet de lutter contre l'isolement administratif et numérique, notamment pour les personnes les plus éloignées des outils digitaux.

La Ville s'appuie également sur la Convention Territoriale Globale (CTG), un partenariat conclu avec la CAF, qui vise à coordonner les actions en faveur des habitants et à développer des services adaptés aux besoins du territoire, notamment pour les seniors et les personnes vulnérables (*pour en savoir plus, rendez-vous p. 13 et 14 de ce magazine*).

À travers ces dispositifs, la Ville d'Aureilhan affirme une ambition forte pour le vivre-ensemble et développe une politique sociale de proximité, humaine et accessible à tous.

Au-delà des aides proposées, les Services municipaux œuvrent chaque jour pour maintenir le lien social et accompagner les habitants à chaque étape de la vie.



Le mot d'Isabelle CHÉDEVILLE,
Maire-Adjointe déléguée au Lien Social et à la Petite Enfance

Service public de qualité et de proximité, le Centre Communal d'Action Sociale est à votre écoute au quotidien. Que vous soyez une personne âgée isolée, à la recherche de solutions pour pouvoir rester à domicile ou désireuse d'être recontactée pendant des épisodes de canicules, ou que vous connaissiez des difficultés personnelles et financières ponctuelles : le CCAS est là pour vous. Tout au long de l'année, l'écoute et le partage guident les nombreuses actions menées par les équipes du CCAS, dans le but de garder un lien fort et généreux avec les habitants tout en améliorant leur cadre de vie. Rendez-vous en janvier 2027 pour le traditionnel Goûter des Aînés.

Janvier 2026. Goûter des aînés au Centre Jean Jaurès.

Dans les coulisses du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : pour vous et vers vous

Écoute et orientation

Pousser la porte du CCAS, c'est avant tout rencontrer un visage bienveillant. Au-delà des dossiers administratifs, l'accueil est conçu comme un espace sans jugement. Chaque situation est unique : l'évaluation sociale (préalablement élaborée par un travailleur social partenaire) est étudiée attentivement et les personnes sont écoutées. Ce premier contact est essentiel pour instaurer une relation de confiance et s'assurer qu'aucune détresse ne reste sans réponse. Le CCAS n'assure pas de suivi social direct : il agit comme un véritable relais de solidarité, constituant un point d'information et d'orientation accessible à tous.

Un travail de réseau avec les acteurs locaux

Pour être pleinement efficace, le CCAS ne travaille pas de manière isolée. Il s'appuie sur un réseau solide de partenaires institutionnels et associatifs du territoire (assistantes sociales du Conseil Départemental, associations caritatives, professionnels de santé, bailleurs sociaux). Cette coordination permet d'orienter immédiatement l'habitant vers le bon interlocuteur pour son suivi social et de construire des solutions globales, notamment lors de l'examen des situations d'urgence.

Aller vers les habitants en cas d'événements exceptionnels

Parfois, le plus difficile est d'oser demander de l'aide. En cas d'événements climatiques ou exceptionnels, le service s'efforce donc de rester attentif aux plus fragiles. Selon les situations et les besoins identifiés, des actions ciblées — comme des appels de courtoisie ou des visites de courtoisie — peuvent être ponctuellement mises en place pour aller à la rencontre des personnes isolées.



Pascaline LESPINE,
Responsable
du Service CCAS

De la tenue du registre des personnes vulnérables à l'écoute des nouveaux besoins, en passant par l'accompagnement à la mise en place de la téléassistance, le CCAS est là pour vous.

Zoom sur... la téléassistance

Parmi les services proposés, la téléassistance occupe une place importante dans l'accompagnement des seniors et des personnes fragilisées.

Le dispositif permet de sécuriser les personnes âgées en perte d'autonomie, à mobilité réduite ou de retour d'hospitalisation grâce à des systèmes simples et rassurants :

- Un pendentif d'alerte.
- Ou une montre détectant automatiquement les chutes.

En cas de problème, un opérateur peut intervenir rapidement, contacter les proches ou déclencher les secours si nécessaire.

Ce service contribue au maintien à domicile dans de bonnes conditions de sécurité tout en rassurant les familles.

Le bracelet pour un maintien à domicile plus serein.



Boîtier avec écran.



Boîtier simple.



Renseignements et inscriptions
Centre Communal d'Action Sociale :
05 62 38 91 50 (Accueil Mairie)
ou mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Rencontre avec l'ASCA Rugby

Un club qui n'en est pas à son premier essai

L'ASCA Rugby voit le jour en 1966. À cette époque, le club ne dispose pas encore de stade officiel : les entraînements se déroulent alors dans différents prés et aux abords du bois. Découvrez-en plus sur cette association sportive riche en Histoire(s)...

Les exploits sportifs du club

L'aventure sportive s'est construite autour de figures fondatrices comme Pierre CASSUS BUILHÉ, instituteur et entraîneur du club, et Roger BIF-RODRIGUEZ, Président. La première équipe senior, réunissant les joueurs à partir de 18 ans, voit le jour en 1974. Depuis 20 ans, la présidence est assurée par Patrick LAHARRAGUE.

Parmi les premiers joueurs, tous Aureilhanais, figuraient Michel TOMAS, futur Champion de France, Jean-Pierre LAFORGUE, qui poursuivra une carrière internationale avec le rugby français, et Michel LAGUERRE. Depuis ses 10 ans au club, il a repoussé les limites en jouant en senior jusqu'à 60 ans, un record ! Aujourd'hui âgé de 75 ans, après de nombreux succès nationaux et départementaux, il reste engagé au sein du club en tant que soigneur depuis une dizaine d'années.

Des résultats prometteurs arrivent seulement trois ans après la création de l'équipe senior, en 1977 : **l'ASCA Rugby devient championne de France avec l'aide de son entraîneur emblématique Raymond FONTAN et sous la présidence de René BRÉJASSOU** (qui donnera son nom au stade officiel d'entraînement de l'ASCA Rugby). Le club poursuit ensuite son parcours avec deux nouvelles finales de championnat de France disputées en 1996 puis en 2006, venant confirmer sa

place dans le paysage rugbystique régional et national.

Lors de la saison 2025-2026, les seniors ont atteint les quarts de finale du championnat Occitanie en Régionale 2 (seconde poule régionale) et ont obtenu leur qualification pour les championnats de France.

Une équipe qui s'agrandit pour la rentrée de septembre

Dans cette dynamique, une nouvelle équipe se constitue pour la saison 2026-2027. Toutes les personnes souhaitant découvrir ou rejoindre l'aventure à la rentrée ou au cours de l'année sont invitées à se renseigner et à intégrer le club (une équipe « 1^{ère} » et une équipe « réserve » seniors existent désormais). Un grand objectif se dessinera en commun : se qualifier pour le championnat de France.

Les entraînements

Les seniors, âgés de 18 à 42 ans, s'entraînent les mercredis et vendredis de 19h à 21h30 au stade René BRÉJASSOU, rue du stade, à Aureilhan.

Les enfants licenciés du club (à partir du niveau poussin, environ 10 ans), s'entraînent, eux, à Tarbes.

Événements

Rendez-vous la deuxième semaine de décembre 2026 pour le traditionnel marché de Noël et en mai 2027 pour un tournoi de rugby à 5, les femmes sont également les bienvenues ! Enfin, le club organise des lotos et vide-greniers tout au long de l'année.

Trophée du terroir,
mai 2026.



Les chiffres clés

- **90** joueurs seniors (+ de 18 ans) sont attendus au club pour la rentrée de septembre 2026.
- **15** : l'ASCA Rugby compte environ 15 bénévoles, majoritairement des anciens joueurs de l'association.
- **4** entraîneurs sont présents pour piloter les entraînements et techniques de jeu.



Portrait chinois

Michel LAGUERRE,
soigneur des joueurs,
l'un des premiers
adhérents du club

Si l'ASCA Rugby était :

- **Un état d'esprit** : convivialité avec des repas d'avant match tous les vendredis soir et une véritable camaraderie entre hommes sur le terrain et en dehors.
- **Une anecdote** : durant les années 90, les joueurs se préparaient au sein du vestiaire. Christian LLOP, boute-en-train de l'équipe, venait de se faire poser un élastoplaste sur le front mais ses doigts restèrent pris dans le bandage. Lorsqu'il tenta de les dégager, le pansement glissa et remonta d'un seul trait jusqu'au sommet de sa chevelure. Le vestiaire éclata de rire devant cette mésaventure inattendue.
- **Une palette de couleurs** : à leurs débuts, les premiers joueurs de l'ASCA Rugby disposaient de t-shirts noirs et jaunes, puis, progressivement le orange et le bleu ont coloré le logo de la Ville et donné des nuances aux associations sportives.

Si vous aimez le rugby, que vous souhaitez le pratiquer dans un club convivial et sérieux, n'hésitez pas à contacter l'association :

E-mail :
amicale.sport.aureilhan@orange.fr
Tél : 06 87 29 89 53
Facebook : ASCA Rugby Officiel
Instagram : ascarugby

LES SECRETS DU BOUT DU PONT

Histoire et Patrimoine

Les 19 et 20 septembre prochains verront une nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine.

Comme tous les ans à cette occasion, l'APA (Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan) organise une exposition à l'ECLA, qui sera visible, non seulement pour les deux journées désignées, mais également dix jours avant et dix jours après, en entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Le thème choisi cette année : le quartier du Bout Du Pont.

Le lieu dit « Bout du Pont » est pour beaucoup un quartier à lui tout seul. L'appellation est toutefois assez impropre, puisque ce territoire est en effet à cheval sur plusieurs communes, 3 pour être précis.

Tarbes tout d'abord, pour une toute petite partie : même pas une demi douzaine de maisons. Séméac et Aureilhan ensuite, qui se taillent les deux grosses parts du lion restantes.

C'est à aux limites de ces deux communes que se situe la célèbre « Patte d'oie », elle aussi considérée comme un quartier dans le quartier.

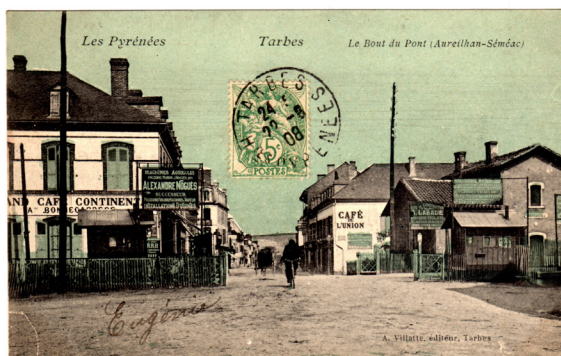
Déjà, au temps des Romains, des voies de communication existaient à cet endroit. Très tôt, Tarbes a cherché des voies pour communiquer vers l'extérieur. Le pont que nous connaissons n'existait pas, mais il y a fort à parier qu'un gué ait été aménagé et que les Romains, maîtres en construction, aient jeté des pont de bois que l'Adour. Tous emportés bien évidemment.

C'est à la fin du XIX^e et au début du XX^e que le quartier du

Bout du Pont va prendre son identité et devenir une entité vivante, avec l'installation de nombreux commerces, entreprises artisanales et même institutions : il y avait une école au Bout du Pont et surtout la Poste, située à Séméac, avant qu'Aureilhan ne construise la sienne.

Aujourd'hui, avec la reprise d'un petit marché hebdomadaire, le quartier retrouve cette spécificité de « quartier village » qui lui a été longtemps associée. Même si le nombre de commerces a fortement diminué.

Le quartier doit son nom à un pont. Encore faut-il savoir de quel pont il s'agit.



1908 : carte postale du Bout du Pont

C'est celui qui enjambe l'Adour à l'Est de Tarbes.

Avant cela, de nombreux pont en bois et autres gués avaient été aménagés, dont il ne reste plus trace aujourd'hui. L'Adour, avec ses caprices imprévisibles, les a tous détruits.

C'est en 1735 qu'il fut décidé d'édifier le premier pont en pierres, dont la construction demanda presque dix ans, en raison de problèmes techniques tout d'abord et financiers ensuite. A ce sujet, le municipalité tarbaise imposa un péage, qui n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde, loin s'en faut.

Au départ, le pont s'appelait

tout simplement « Pont de l'Adour », ce n'est que bien plus tard, en hommage à la célèbre bataille éponyme, qu'il prit le nom de Pont de la Marne.

On pensait alors que ce pont résisterait à tout, tant sa construction avait été soignée. C'était sans compter sur l'Adour... Le 23 juin 1875, vers midi, la dite l'Adour s'est déchaînée et a emporté presque tous les ponts du département, de Bagnères à Maubourguet, à l'exception de celui de Montgaillard. Pour le pont tarbais, le bilan est terrible : deux piles du milieu s'effondrent, entraînant les arches attenantes et le tablier. Une photo de l'époque montre l'étendue du désastre. En déblayant les gravats, on a retrouvé la première pierre,

posée le 15 février 1735 par l'évêque de Tarbes, Mgr de La Roche-Aymon, avec sa plaque de plomb.

On va réparer le pont, qui offre alors le visage qu'on lui connaît aujourd'hui. Avant la grande crue, l'Adour passait sous deux arches ; aujourd'hui, elle passe sous une seule arche.

Régulièrement, la circulation sous le pont est interdite, pour cause de crues intenses, noyant la chaussée en dessous.

En mai 2020, un camion a défoncé une partie du parapet, qui a été refait à l'identique.

En une quinzaine de panneaux, l'APA a retracé l'histoire de ce quartier. A découvrir en septembre.

**Page rédigée
et illustrée par
l'Association
« Les Amis du
Patrimoine
d'Aureilhan ».**

LA MAJORITÉ Aureilhan, Agir Avec Vous

Emmanuel ALONSO et Séverine BÉARD élus, et confirmés éligibles par le Tribunal Administratif de Pau

Suite aux élections municipales, la tête de liste de l'opposition a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau, considérant deux membres de notre liste inéligibles et visant à annuler les élections. Par une décision rendue le 11 juin dernier, le Tribunal a rejeté ces deux demandes. Si la tête de liste adverse est prompte à évoquer publiquement l'ouverture des procédures, elle l'est en revanche beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'en évoquer les résultats.

Extraits de cette décision :

- « Mme FAVERON ne peut utilement soutenir que M. ALONSO est inéligible au sens des dispositions de l'article L. 231 du code électoral. »

- « Eu égard à la nature technique des missions exercées par Mme BÉARD, et à leur place dans l'organisation des services, l'intéressée ne pouvait être regardée comme exerçant des fonctions équivalentes à celles mentionnées au 8° de l'article L. 231 du code électoral. Par suite, le moyen ne peut qu'être écarté. »

- « Contrairement à ce que soutient Mme FAVERON, il ne résulte pas de l'instruction que M. ALONSO ait distribué des tracts la veille du scrutin. »

La même décision a été rendue pour les dix autres causes secondaires, toutes rejetées, donnant la conclusion suivante : « Il résulte de tout ce qui précède que la requête de Mme FAVERON doit être rejetée en toutes ses conclusions ». Le rendu complet du tribunal, dont le jugement est public (décision n°2601006-1), est accessible depuis l'adresse :

<https://opendata.justice-administrative.fr/recherche/TA64>

Parallèlement, à coups de communiqués, la tête de liste de l'opposition ne cesse depuis plusieurs mois de se poser en victime de supposées attaques de la majorité. Ces démarches ne sont motivées que par des questions personnelles. Nous ne pouvons que regretter ces attaques infondées, initiées par celle qui fut évincée d'une équipe il y a quelques mois, précisément pour les raisons qu'elle démontre aujourd'hui, appuyées par la décision du Tribunal Administratif. Elles sont placées sous le signe de la conflictualisation découlant uniquement d'actions qu'elle engage elle-même, de la procédurisation (judiciaire, réglementaire, administrative), le tout régulièrement basé sur la déformation de la réalité des faits.

Dans cette situation, nous distinguons le statut de la tête de liste de l'opposition des autres Conseillers Municipaux de sa liste. Nouveaux engagés dans la vie publique, ils découvrent non pas l'engagement municipal mais la polémique, tout comme les Conseillers Municipaux de la majorité.

Si nous prenons acte de cette décision de justice, il n'en demeure pas moins que ces attaques nous écartent du véritable sens de notre engagement : celui de travailler pour le renforcement des services publics et la qualité de vie à Aureilhan. Qui peut réellement croire qu'à travers ces démarches, la démocratie n'est pas abîmée ? Tout cela ne profite à personne, ni humainement, ni politiquement.

Les aureilhanaises et aureilhanais peuvent compter sur notre mobilisation pour agir afin de mener à bien le projet municipal. Notre équipe travaille au quotidien en ce sens, comme en témoignent les plus de 100 personnes reçues chaque semaine par l'équipe des élus et les Services : nous sommes élus pour 100% des aureilhanaises et des aureilhanais. Nous appelons de nos vœux à un débat politique contradictoire apaisé, seul à même de dégager une vision commune pour Aureilhan. Sachez que rien ne viendra entamer notre détermination : la préservation de l'intérêt général et l'adaptation de la ville demeurent notre seul horizon.

Notre engagement, c'est Aureilhan.

Notre force, c'est le collectif.

Notre énergie, c'est chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, faisons gagner et avancer Aureilhan.

Dans ce contexte-là, médiatiquement peu d'expression, mais une garantie : le Droit et les droits de chacune et de chacun sont respectés, en gardant le sens de notre mission et de nos responsabilités. Une seule ligne : écoute, compromis et actions.

Pour la liste Aureilhan, Agir avec Vous
Isabelle CHÉDEVILLE & Daniel RIVIÈRE

Contact :

aureilhanagiravecvous@gmail.com

L'OPPOSITION Bien vivre ensemble à Aureilhan

Texte non communiqué.

CADRE DE VIE

Un nouvel aménagement au stade des Pompons Verts



En octobre 2022, la Municipalité d'Aureilhan procédait, après sept mois de travaux, à l'inauguration des nouveaux vestiaires du stade des Pompons Verts, destinés à accueillir les entraînements des membres de l'association de Football de la Ville.

Cette réalisation a marqué une étape importante pour la vie sportive locale, en dotant l'ASCA Football d'un équipement modernisé et adapté à ses besoins.

Des aménagements extérieurs se sont déroulés au printemps, comprenant : la plantation de près de 20 arbres aux abords du bâtiment afin de valoriser le cadre paysager, la mise en place de fondations, puis l'installation de murs destinés à préserver les espaces de stationnement devant le bâtiment et à délimiter le périmètre des espaces verts.

Montant des travaux portés par la Ville : 29 800 € TTC.

GYMNASÉ DE L'EMSA

Une rénovation désormais achevée



Depuis son ouverture en 2013, le gymnase de l'EMSA, situé rue Nelson Mandela, a connu des désordres structuraux liés à des infiltrations d'eau ayant endommagé le parquet. La Ville a travaillé avec les entreprises et les assurances afin d'y apporter une solution durable.

Au printemps 2026, une première phase de travaux a permis de reprendre l'étanchéité du toit et de supprimer les infiltrations.

En juillet 2026, le parquet a été entièrement rénové (ponçage, remplacement des lames, vernis sportif et reprise des tracés de jeu). Les travaux étant achevés, le gymnase peut désormais accueillir à nouveau les associations et les scolaires pour la rentrée de septembre.

Le montant de l'opération s'élève à 129 900 € TTC, intégralement pris en charge par les assurances. La Municipalité remercie les usagers pour leur patience.

Dans ma Ville

NOUVEAU : DES TOILETTES SÈCHES AU BOIS

Une infrastructure innovante et accessible



Dans le cadre de l'aménagement du Bois d'Aureilhan, la Commune vient de doter l'aire de pique-nique d'un tout nouveau sanitaire public écologique et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Conçu pour s'intégrer naturellement, ce modèle breveté fonctionne sans eau, sans réseau d'assainissement et sans sciure. Ce projet représente un investissement total porté par la Commune de 50 100 € TTC, complété par les Services Techniques avec l'aménagement de l'entrée du parking. Cette installation s'ajoute aux toilettes publiques déjà présentes place de l'Église et près du stade de l'Adour.

La Municipalité en appelle au civisme de chacun pour maintenir ce nouveau lieu propre et durable.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 8 JUIN 2026

- De mettre en place une Commission communale pour les éventuelles demandes d'indemnisation des commerçants impactés par les travaux de la rue Jules Guesde.
- D'attribuer une subvention de 500€ au Centre de Formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées, pour la formation des apprentis domiciliés à Aureilhan.
- D'étendre l'éclairage public rue de l'Industrie. À ce titre, 19 000 € seront engagés par la Commune.

LE 24 JUIN 2026

- De prévoir la création d'un puits de dispersion au *Cimetière Nord le Montagna* : ce lieu de recueillement remplacera, dès sa mise en place, l'actuel *Jardin du Souvenir* pour toutes les nouvelles dispersions de cendres.
- De rétrocéder dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts de l'ensemble immobilier « Lapujole » et du groupement d'habitations « Economia ».
- De signer une convention avec le Département pour effectuer des travaux de renouvellement des marquages ocres qui seront réalisés sur la chaussée de la rue du 11 Novembre.



Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
le site : ville-aureilhan.fr
> dans « Mairie »
> rubrique « comptes-rendus »

AUREILHAN

en Fête

2-3-4
Octobre

Bodega

Bal

Bandas

Concert

Défilé

Fête Foraine

CIRCUS

Apéritif de la Municipalité

La CAVALCADE
fait son CIRQUE

Tombola

Entrée 5€



Ville d'**AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées